Critères d'attribution de subvention municipale :

- Les effectifs
- L'image du Controis-en-Sologne, portée par l'association
- La formation au sein de l'association (jeunes, adultes, dirigeants, arbitres, …)
- L'apport et l'investissement dans la vie de la commune
- Les bilans financiers
- Les éléments renseignés dans le document de demande de renseignements
- La subvention demandée

Mail à envoyer :

Mesdames, Messieurs les Présidents d'Associations du Controis-en-Sologne,

Vous devez nous faire parvenir votre demande de subvention avant le 15 décembre 2026.
Je vous liste les critères dont nous tiendrons compte pour fixer le montant de votre subvention :

- Les effectifs
- L'image du Controis-en-Sologne, portée par l'association
- La formation au sein de l'association (jeunes, adultes, dirigeants, arbitres, …)
- L'apport et l'investissement dans la vie de la commune
- Les bilans financiers
- Les éléments remplis dans le document de demande de renseignements
- La subvention demandée

En plus de cette demande de subvention, souhaitant avoir une vision d'ensemble sur le mouvement associatif, et l'état financier des associations du Controis-en-Sologne, je vous demanderais de remplir avec attention, différents documents :

- Le Cerfa de demande de subvention n° 12156-06 (obligation de renseigner le compte de résultats : « budget de l'association » p4)
- Le bilan comptable
- Le document de demande de renseignements
- 1 RIB

Vous les trouverez en pièces jointes. Si besoin, ils sont également disponibles sur le site : https://www.controis-en-sologne.fr/ dans la rubrique : « Vivre » - « Sports et Vie Associative » - « Les Associations » : https://www.controis-en-sologne.fr/les-associations/

Votre dossier doit nous être retourné complet, en respectant la date butoir :

- par courrier, à la mairie du Controis-en-Sologne
- ou par mail, à l'adresse : acoutan@controis-en-sologne.fr

Je vous remercie par avance de votre compréhension.
Restant à votre disposition si besoin,

Bernard Cornevin
Maire Adjoint
Chargé des Sports et de la Vie Associative